



DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DU TROISIEME TRIMESTRE 2024

Trente personnes arrêtées en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 juillet 2024 indique qu'en date du 3 juillet 2024, vers 5 heures, la police du commissariat communal de Rumonge a fait une fouille perquisition dans le quartier de Birimba et 30 personnes dont 2 mineurs ont été arrêtées et conduites au cachot du commissariat de police à Rumonge.

Selon des sources sur place, les uns ont été accusés d'être parmi les groupes qui volaient et blessaient les passants et les autres de n'avoir pas des cartes d'identité.

Cinq membres du parti CNL et un membre du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juillet 2024 indique qu'en date du 12 juillet 2024, sur la colline Sampeke, commune Kayogoro, province Makamba, Hélène Ndayikeza, membre de la ligue des femmes, Elias Minani, Salvator Ndagusaba alias Kuvunagura, Pascasie Nintunze, un prénommé Clovis et Pierre Simon Nyabenda tous membres du parti CNL d'Agathon Rwasa ont été arrêtés par le commissaire de la police en collaboration avec Pierre Simon Nyabenda administrateur de la commune Kayogoro. Selon des témoins, ils ont été accusés de travailler avec des usagers des grigris en provenance de la Tanzanie alors que Isaïe Sakubu, chef de colline Sampeke et le responsable des renseignements en zone Bigina prénommé Fabien membres du parti CNDD-FDD qui faisaient partie des gens qui ont commandé cette équipe pour retirer des grigris dans les ménages suspectés n'ont pas été inquiétés. Ils ont été incarcérés au cachot du commissariat communal à Kayogoro puis transférés au parquet de Makamba à l'exception d'Hélène qui a été libérée.

Une personne arrêtée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 9 août 2024, dans l'après-midi, Jean-Claude Niyuhire, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par des agents du SNR. Selon des témoins oculaires, la victime était tout près de l'hôpital militaire et une camionnette de marque Toyota type Hilux double cabine aux vitres teintées est venue et il y est sorti des gens en tenues civiles et lui ont mis dans la voiture. Les gens qui étaient proches ont indiqué que cette voiture appartient à Eliphaz Niyongabo, responsable du SNR en Mairie de Bujumbura. Les mobiles de son arrestation ne sont pas connues mais il y'a des informations qui mentionnent que les conflits fonciers pourraient être à la base de son arrestation. Jean Claude est détenu dans le cachot du SNR situé tout près de cathédrale Régina Mundi.

Treize personnes arrêtées en commune Bugabira, province Karuzi

En date du 7 août 2024, vers 2 heures au niveau de la colline Kibenga, sur la frontière de la commune Buhiga, province Karuzi, un groupe de 13 jeunes originaires des collines de Kagwa, Rubuga et Kigozi commune Gitaramuka ont été arrêtés à bord d'un taxi de type probox appartenant à Tuyisenge Landry de Buhiga. Selon des sources sur place, le propriétaire de cette voiture précise qu'il a reçu un coup de téléphone de Gérard, Imbonerakure de la colline Kibenga disant qu'il y avait un groupe de jeunes qui voulaient se rendre en Tanzanie à la quête du travail et lui a fournie l'adresse pour les prendre. Selon les mêmes sources, ils ont été surpris par des Imbonerakure commandés par Innocent Ntunzwenimana, secrétaire zonal du CNDD-FDD de Gitaramuka et les ont conduits au cachot de la police à Buhiga où ils sont incarcérés. Le taximan a été interrogé par un OPJ en face du secrétaire zonal mais a été relâché. Les victimes sont accusées d'aller dans des groupes rebelles tandis que ces derniers affirment d'aller chercher du travail ailleurs comme la vie est devenue trop cher au Burundi.

Une personne arrêtée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 août 2024 indique qu'en date du 19 août 2024, sur la colline Musave, commune et province Kayanza, Alexis de 45ans enseignant à l'ECOFO Canzara a été arrêté par des policiers du commissariat Kayanza après une fouille perquisition opérée dans sa chambre mais rien n'a été trouvé comme suspect. Selon des témoins sur place, en date du 18 août 2024, Alexis avait fui vers sa famille du quartier Mukoro car sa femme, Adrienne Gahinja de 43 ans, infirmière à l'hôpital kayanza, membre du CNDD-FDD, son domestique et son fils Irishura Abdoul le battaient l'accusant de ne pas participer à la vie familiale. A son retour en date du 19 août 2024, Adrienne avait déjà appelé les policiers les disant que son mari possède des armes mais rien n'a été trouvé. Selon des témoins oculaires, la victime n'était pas en bonne relation avec sa femme depuis déjà six ans et ils ne partageaient plus le lit conjugal. Selon les mêmes témoins, Alexis Nkurunziza a échappé de justesse au coup de sa femme et son enfant. Les policiers du commissariat Kayanza ont aussi profité pour faire de la fouille dans les voisinages mais rien de compromettant n'a été trouvé.

Un membre du parti SAHWANYA FRODEBU arrêté en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 août 2024 indique qu'en date du 21 août 2024 Désiré Nzisabira responsable du parti SAHWANYA FRODEBU en zone Kigwena, commune et province Rumonge, a été arrêté par des jeunes Imbonerakure de la colline Mayengo, zone Kigwena. Selon des sources sur place, le soir ce chef de colline Mayengo a décidé de le transférer au cachot de la zone kigwena. Il a été libéré sur ordre de l'administrateur de la commune Rumonge, Augustin Minani. Désiré Nzisabira dit avoir été victime de son parti Sahwanya FRODEBU et d'avoir refusé de contribuer par force pour financer la campagne électorale du parti CNDD-FDD. Les Imbonerakure lui avaient demandé de payer une contribution pour le parti au pouvoir et il a refusé d'où le début la maltraitance jusqu'à le conduire au cachot. Il affirme avoir été menacé de mort par ces Imbonerakure.

Un directeur de la radiotélévision Isanganiro arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura

En date du 2 septembre 2024, vers 7 heures du matin, sur la colline Tenga, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Cibitoke, Charles Makoto a été arrêté par la police accusé de rébellion.

Selon un témoin oculaire, il a été conduit aux cachots de la zone Rubirizi et il a été entendu par le chef de zone qui lui a indiqué qu'il a été arrêté sur l'ordre de Désiré Nsengiyumva, Gouverneur de la province Bujumbura. Après 4 heures de détention, il a été libéré. La famille de Makoto précise que cette arrestation est liée à un conflit foncier avec un prénommé Deo, ancien cadre du ministère de l'hydraulique et actuellement informateur du SNR qui cherche à tracer une route passant dans la parcelle de ce directeur. En date du 29 août 2024, des hommes à bord d'une camionnette aux vitres teintées ont débarqué dans cette parcelle et l'un a grimpé sur le mur de la clôture chez Makoto.

Les habitants de Rubirizi disent ne pas comprendre comment les policiers peuvent arrêter quelqu'un avec un mandat d'amener alors qu'il n'a jamais eu une convocation.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune et province Makamba

En date du 2 septembre 2024, au quartier Muyogo du chef-lieu de la province Makamba, Gérard Karenzo, président de la commission électorale communale indépendante, membre du parti CNDD-FDD a été arrêté par la police. Selon ses voisins, la police a effectué une fouille perquisition à son domicile et à l'église Mountain of Salvation Ministry Church (MOSIM) où il est représentant légal. Selon les fidèles de cette église, son représentant légal Gérard Karenzo connu sous le sobriquet de Bonesha a été arrêté pour être interrogé sur la mauvaise gestion des fonds de l'église et les divisions qu'il sème au sein des fidèles. Selon ces mêmes fidèles de cette église, Gérard Karenzo est accusé de mauvaise gestion des fonds qui proviennent des financements en provenance de l'extérieur du pays et que quiconque ose élever la voix est accusé par ce dernier d'être militant du CNL pour le faire taire. Gérard Karenzo a été libéré après une journée à la suite de tractations entre le président de la commission électorale provinciale indépendante Philémon Nahabanda et le procureur de Makamba. Ils ajoutent que ce représentant légal est membre de la

commission électorale communale indépendante, comme plusieurs autres, sous la casquette de religieux alors qu'ils sont militants du CNDD-FDD.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 14 septembre 2024, vers 13 heures, sur la colline Nyamabere, zone Musenyi, commune Mpanda, province de Bubanza, Omar Ndayishimiye, originaire de la colline Kibenga, zone Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza, le prénommé Mussa originaire de la colline Nyamabere, membre du parti CNL ont été arrêtés par les policiers de la position de cette colline puis conduits dans les cachots de la brigade de la commune de Mpanda. Selon des témoins oculaires, ces victimes ont été interceptées sans mandats et pour des raisons non élucidées. Les amis et proches de ces membres du parti CNL crient à l'injustice et demandent leur libération.

Quatre femmes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba

En date du 11 septembre 2024, tout près du marché local de Mabanda, 4 femmes commerçantes ambulantes ont été arrêtées par la police. Selon des témoins, elles sont accusées du commerce ambulante du carburant et ont été transférées au cachot du parquet de Makamba en date du 13 septembre 2024.

Ceux qui ont assisté à la scène disent que la police a voulu arrêter les personnes qui seraient la cible de ce commerce de carburant car ces femmes n'avaient pas de carburant. Certaines de ces femmes avaient des bouteilles vides en plastique alors les vrais commerçants ambulants de carburant travaillent en toute quiétude. Ils expliquent que plusieurs commerçants de ce produit le font au vu et au su de la police et l'administration. Ces derniers s'approvisionnent régulièrement auprès de ces commerçants et/ou travaillent ensemble. Depuis le début de la crise de la pénurie du carburant, certaines dames du chef-lieu de la commune Mabanda s'activent à s'approvisionner du carburant en Tanzanie qu'elles vendent à leurs tours sur le marché noir.